

Les Françaises dans la vie active

LES résultats du recensement de 1968 font apparaître la progression continue du degré de participation des femmes à la vie économique en France. Loin d'être due, comme on pouvait le croire en 1962, à un phénomène conjoncturel de tension sur le marché de l'emploi, l'évolution constatée entre 1954 et 1962 s'est prolongée durant les années suivantes. En fait, les caractéristiques de la période 1954-1968 correspondent à des tendances de longue durée qu'il est nécessaire de dégager avec précision, car elles n'apparaissent pas clairement à la simple lecture des taux d'activité ⁽¹⁾ de l'ensemble des femmes sur plusieurs décennies.

Depuis le maximum atteint en 1921, époque d'ailleurs particulière, ce taux n'a cessé en effet de diminuer. Les chiffres de 1968 semblent toutefois marquer un coup d'arrêt puisque son niveau remonte de 42,8% à 43,5%. En réalité, ce retournement était prévisible à condition de replacer la baisse de l'activité féminine dans l'évolution économique générale. Ainsi les taux masculins ont-ils également diminué depuis 1921, en raison de la prolongation de la scolarité au-delà de 13 ans et de la généralisation des retraites.

Ensuite l'exode rural aboutit — presque mécaniquement — à déprimer le taux global d'activité féminine, puisque la femme travaille plus

aisément en milieu agricole qu'en milieu urbain pour des raisons évidentes ⁽¹⁾. Enfin il est nécessaire de rappeler la diminution du nombre des emplois non agricoles susceptibles d'être exercés à domicile (ouvrière à domicile, patronne ou aide familiale dans le commerce, les services et l'artisanat par exemple) et la progression du salariat qui caractérisent l'économie industrielle du xx^e siècle. Ce phénomène a provoqué dans un premier temps une réduction des taux d'activité en milieu urbain, mais celle-ci a été temporaire. On peut s'en rendre compte en constatant que la proportion de salariés a crû beaucoup plus rapidement chez les femmes que chez les hommes, et que cette divergence est allée en s'accroissant ; entre 1954 et 1968 la hausse est de 28% chez les premières et de 7% seulement chez les seconds. Cette conversion accélérée au salariat — voulue ou subie — témoigne d'un changement radical d'attitude vis-à-vis du travail à l'extérieur chez la femme vivant en milieu non agricole et concerne en fait essentiellement les femmes mariées : ce sont elles en effet qui sont la plupart du temps susceptibles d'accroître leur activité.

Particulièrement touchées par les conséquences de l'exode rural, les femmes mariées avaient restreint beaucoup plus sérieusement leur taux de participation que l'ensemble des femmes entre 1921 et 1954. Mais depuis le taux remonte, passant de 34,7% en 1954 à 35,1% en 1962 pour atteindre 37,8% en 1968. Dès 1962, cet

⁽¹⁾ Rappelons que le taux d'activité représente la proportion de personnes actives dans la population totale. Sauf indication contraire, tous les taux mentionnés ici portent sur la population de 15 à 64 ans, afin d'éliminer les fluctuations, dans le temps et selon le sexe, du poids de la population âgée dans l'ensemble de la population.

⁽¹⁾ En 1968, le taux d'activité des femmes (de 15 à 64 ans) appartenant à un ménage agricole est de 51,6% contre 43,1% pour celles appartenant à un ménage non agricole.

indice permettait donc de penser que l'exode rural — devenu marginal — cessait d'influencer sérieusement le taux global, et que la femme mariée avait tendance à accroître son activité en milieu urbain. On voit d'ailleurs qu'entre 1954 et 1968, la proportion d'actives non agricoles dans la population totale a augmenté de 35% pour les femmes mariées et de 17% seulement pour l'ensemble des femmes. De tels bouleversements n'ont évidemment pas affecté toutes les femmes de façon uniforme, et en particulier quels que soient leur âge ou le nombre de leurs enfants.

Ce sont les femmes jeunes (de 20 à 40 ans) qui ont tendance à être de plus en plus actives depuis 1954 (1). Après 50 ans, au contraire, on assiste à une diminution progressive de l'activité grâce à l'extension des retraites qui, dans certains cas, peuvent être prises dès 50 ou 55 ans (entre 1962 et 1968 cette tendance a d'ailleurs été plus prononcée chez les hommes que chez les femmes). Ici encore, cette évolution est essentiellement le fait des femmes mariées dont les taux d'activité aux âges jeunes se sont accrus de façon plus nette encore que ceux de l'ensemble des femmes. Après 40 ans toutefois les évolutions sont plus fluctuantes. Dans l'ensemble, les taux de 1954 ont été à nouveau atteints en 1968 après avoir faibli en 1962. Vers 50 ans le niveau de 1954 était d'ailleurs assez élevé par rapport au taux du groupe d'âges 30-34 ans, faisant apparaître pour la première fois dans les statistiques françaises une reprise de l'activité chez les femmes mariées à partir de 35 à 40 ans, lorsque les enfants ne sont plus en bas âge.

Reprise d'activité des femmes mariées dans tous les pays industriels.

Ce phénomène n'est pas particulier à la France et caractérise également depuis les années 1950 de nombreux pays industriels, en particulier les Etats-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, la Suède ou le Danemark. Une analyse menée sur les générations de femmes qui avaient entre 30 et 40 ans en 1954 d'une part et en 1962 d'autre part, montre d'ailleurs que le comportement de reprise se maintient et aurait même tendance à s'accroître en France (2). Ceci ne saurait surprendre dans la mesure où l'exercice de plus en plus fréquent d'un métier aux âges jeunes engendre plus aisément le retour à la vie professionnelle sur le tard. Il est enfin essentiel de noter que la progression de l'activité a concerné toutes les femmes mariées, quel que soit le nombre de leurs enfants.

(1) Mise à part la classe 15 à 20 ans qui enregistre les progrès de la scolarisation.

(2) Voir *Population* numéro spécial 2/70 « Tendances récentes de l'activité féminine en France », Cl. Roux.

Les chiffres ci-joints, qui se réfèrent uniquement aux ménages non agricoles (afin d'éliminer le biais provenant de l'exode rural) montrent que la hausse est appréciable aux âges jeunes, même chez les mères de trois enfants. Signalons qu'une évolution de même type affecte les Etats-Unis.

En définitive, nous assistons sans aucun doute à un phénomène dont l'ampleur avait été masquée jusqu'à ces dernières années par l'exode rural et l'extension inéluctable du salariat. Le fait que ce soient les femmes les plus jeunes, et surtout les femmes mariées, même si elles sont mères de famille, qui acceptent de plus en plus de travailler montre que le mouvement ne pourra que se renforcer dans l'avenir.

Ajoutons que cette pénétration du monde du travail par la femme ne se mesure pas uniquement en termes quantitatifs : les cadres moyens ou même les professions libérales et cadres supérieurs n'ont cessé en effet d'enregistrer au cours de la période une hausse de la proportion de femmes dans leurs rangs qui atteint en 1968 respectivement 41% et 11%. Toutefois les chiffres sont sensiblement différents lorsqu'on exclut l'enseignement et les cadres moyens médico-sociaux, depuis longtemps considérés comme des métiers « féminins ». L'ascension paraît alors assez lente puisque les femmes représentent seulement 35% des cadres administratifs moyens (contre 31% en 1962), 11% des techniciens (contre 9% en 1962), 19% des professions libérales (contre 17% en 1962) et 10% seulement des « cadres administratifs supérieurs et ingénieurs ». Pour cette dernière catégorie d'ailleurs, la progression au lieu d'être continue depuis 1954 (comme c'est le cas des autres professions) semble bloquée à partir de 1962 où la proportion de femmes s'établissait déjà à 10% (contre 7% en 1954).

Des progrès appréciables restent donc à faire, malgré l'importance du chemin parcouru en 15 ans. Or ces transformations profondes, qui semblent irréversibles, sont un gage de richesse pour l'avenir quand on sait l'atout que représente la population active — surtout si elle est qualifiée — pour le développement économique d'un pays dont la proportion de personnes âgées va continuer à augmenter.

Mais ces modifications de comportement sont loin d'avoir suscité en contrepartie la mise en œuvre de solutions satisfaisantes aux problèmes posés par la présence d'enfants au foyer lorsque les deux parents travaillent. Il semble pourtant que ceci soit indispensable et urgent pour une nation qui veut avoir une politique consciente et équilibrée d'expansion économique et sociale.

Claude Roux.

QUELQUES CHIFFRES

I. - ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES MARIÉES APPARTENANT A UNE FAMILLE NON AGRICOLE SELON LE NOMBRE DE LEURS ENFANTS A CHARGE (en %)

Nombre d'enfants de moins de 17 ans	An- nées	0	1	2	3 ou plus
		— Tous âges réunis (y compris 65 ans et plus)	1954 31,5	30,8	17,5
	1962 32,2	36,9	21,3	10,2	
	1968 33,1	42,6	26,2	12,4	
— Agées de moins de 35 ans ..	1954 50,0	32,3	15,2	7,2	
	1962 60,1	40,6	19,7	8,3	
	1968 73,9	50,7	26,6	11,6	

Source = Recensement 1968. Tableau Mécan. PA/369.

II. - ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE FEMMES DANS CHACUNE DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (en %)

	1954	1962	1968
— Exploitants et salariés agricoles	35,5	32,9	32,6
— Patrons de l'industrie et du commerce	37,2	36,3	34,9
— Professions libérales et cadres supérieurs	13,8	16,6	18,8
— dont professions libérales	15,6	17,3	19,4
— dont professeurs et autres	39,9	43,0	45,1
— dont cadres administratifs et ingénieurs	7,2	9,9	10,0
— Cadres moyens	36,7	39,3	40,6
— dont instituteurs et autres	(1)	64,1	62,4
— dont services médicaux et sociaux	(1)	84,4	83,8
— dont techniciens	(1)	8,9	11,2
— dont cadres administratifs moyens	(1)	31,3	34,8
— Employés	52,8	58,1	60,8
— Ouvriers	22,7	21,6	20,4
— Personnels de service	80,7	80,0	79,1
— TOTAL de la population active.....	34,8	34,4	34,9

(1) La nomenclature des catégories socio-professionnelles a changé pour ces postes entre 1954 et 1962.

— Sources = recensements.

DÉMOGRAPHIE

Fécondité et Famille en Martinique faits, attitudes, opinions (1)

La Martinique, avec 320.000 habitants possède une des densités les plus élevées de la zone caraïbe : 290 habitants au kilomètre carré. Plus de la moitié de la population a moins de 20 ans et au rythme actuel de son accroissement naturel le doublement de la population s'effectuera en 25 ans.

Même en comptant sur un bouleversement profond des structures économiques et sociales et sur une émigration accrue, cette explosion démographique compromet l'élévation du niveau de vie et hypothèque l'avenir. De plus, indépendamment du problème économique global, le statut des femmes et leur rôle dans la société sont étroitement dépendants de la structure familiale et du rythme des naissances.

Afin de faire le point sur les problèmes liés à la fécondité, la Préfecture de la Martinique a

demandé à l'I.N.E.D., de mener, en liaison avec l'I.N.S.E.E., une enquête spécifique. Cette enquête devait répondre à plusieurs objectifs : outre l'apport de données de fait sur la structure familiale, les types d'unions et le rythme des naissances, elle devait renseigner sur la connaissance que les Martiniquaises ont des méthodes de régulation des naissances, sur leurs attitudes à l'égard de la dimension de la famille et de l'utilisation des différents procédés contraceptifs et sur la pratique de ces méthodes.

Les résultats de cette enquête ont permis de parvenir à une description rapide des conditions socio-économiques qui tissent la toile de fond de la fécondité des femmes interrogées : niveau d'instruction, catégorie socio-professionnelle, habitat, mobilité géographique, activité, revenu. L'étude de la nuptialité n'a pas été limitée à celle des mariages et tous les types d'unions avec ou sans cohabitation ont été pris en considération. L'analyse de la fécondité a été mise en rapport avec l'histoire matrimoniale, et on a pu constater que l'évolution de la fécondité est étroitement liée à celle des coutumes matrimoniales. Divers aspects de la fécondité ont encore été étudiés et en particulier le rôle du facteur urbain.

La fin du volume qui rend compte de l'enquête est consacrée à l'idée d'un « plan familial » que peuvent ou non se formuler les femmes. Quels sont les moyens à mettre en œuvre et quelles sont les aspirations des Martiniquaises dans le domaine familial : au-delà de la simple observation d'un certain degré de connaissance ou de pratique des méthodes contraceptives, ce sont les raisons du choix ou du refus de celles-ci et le désir d'être mieux informé sur elles, que l'on a cherché à apprécier.

En Martinique, comme dans toutes les îles Caraïbes, la fécondité est en baisse. La baisse de la mortalité infantile avec l'éducation sanitaire des parents a fait prendre conscience de la valeur de l'enfant. Chaque enfant exige une attention qui ne peut être accordée si la dimension de la famille est trop élevée : il y a dès lors l'amorce d'une motivation en faveur de la régulation des naissances. Une fois le processus en marche, il est essentiel que les

populations soient informées des moyens dont elles peuvent disposer pour limiter leur fécondité. En outre, il est indispensable que les femmes et les hommes se sentent également concernés.

Si donc la propagande ne semble pas indispensable, l'information paraît plus que jamais nécessaire.

(1) H. LERIDON, E. ZUCKER, M. CAZENAVE : Fécondité et Famille en Martinique, faits, attitudes, opinion. Cahier de l'I.N.E.D. à paraître fin février.

ÉCONOMIE ET DÉMOGRAPHIE

Travail et retraites

Il a été récemment proposé de rendre l'enseignement obligatoire jusqu'à 18 ans; d'autres suggestions visent à abaisser l'âge de la retraite à 60 ans pour ceux qui ne l'ont qu'à 65 ans.

De telles dispositions diminuent le nombre des actifs, pour accroître/celui des non-actifs. Il est donc intéressant de chiffrer les déplacements entre actifs et non-actifs qu'elles impliquent.

Sur la base des données du recensement 1968, la scolarité obligatoire jusqu'à 17 ans révolus enlèverait du travail productif 377.000 garçons et 223.000 filles.

La suppression effective du travail après 60 ans pourrait retirer de la production 1.314.000 hommes et 791.000 femmes. Le cumul des deux dispositions, prolongement des études, avancement de la retraite, réduirait le rapport actifs à non-actifs, qui passerait de 41,07 % à 35,6 %, soit une diminution de 13,30 %, si aucun retraité ne cumulait une activité rétribuée avec sa retraite.

Le taux d'activité qui est, à 49 ans, de l'ordre de 95 % pour les hommes et de 45 % pour les

	M	F	Ensemble
Taux d'activité actuel (1968)	54,91 %	27,93 %	41,07 %
Taux d'activité avec prolongation de la scolarité jusqu'à 18 ans	53,36 %	27,05 %	39,80 %
Taux d'activité avec arrêt du travail à 60 ans	49,49 %	24,82 %	36,80 %
Taux d'activité avec cumul des deux mesures	47,94 %	23,95 %	35,60 %

SANTÉ ET DÉMOGRAPHIE

Grippe et mortalité.

La mortalité au mois de décembre 1969 dans les grandes agglomérations urbaines en France est maintenant connue.

En l'absence de la grippe, on pouvait s'attendre en décembre à un taux de 10 pour 1.000. Il y a donc eu une surmortalité de 40 %. En temps normal dans la France entière, il y a environ 50.000 décès en décembre. Si donc le pourcentage de 40 % observé dans les grandes agglomérations urbaines s'applique à toute la France, c'est 20.000 décès

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Novembre	9,7	10,6	9,9	9,2	9,8	9,7	10,1	9,6	9,2	8,8
Décembre	10,6	10,9	11,2	10,6	10,1	10,0	10,1	10,2	9,9	14,0

femmes, s'abaisse progressivement pour atteindre, à 59 ans, 79 % pour ceux-là et 40 % pour celles-ci. C'est qu'un certain nombre de professions jouissant d'une retraite à 55 ou même 50 ans, des actifs quittent le travail. On peut se demander ce que procurerait le maintien jusqu'à 60 ans des taux d'activité existant à 49 ans? Assez peu : 205.000 actifs masculins supplémentaires et 39.000 actives; ces chiffres sont inférieurs au nombre des retraités de moins de 60 ans, parce que beaucoup d'entre eux reprennent une occupation et figurent parmi les actifs.

Entre 60 et 65 ans, on constate la même distorsion; si le taux d'activité se maintenait, même un peu plus bas, par exemple à 90 % pour les hommes et 40 % pour les femmes, la récupération d'actifs ne s'élèverait qu'à 304.000 hommes et 110.000 femmes, chiffres

supplémentaires que la grippe a provoqué en France en fin d'année.

On peut donc avoir une idée de la surmortalité, occasionnée en fin d'année par l'épidémie de grippe. Voici comment ont évolué depuis 10 ans, les taux bruts de mortalité (1) (pour 1.000 habitants) des mois de novembre et décembre dans les grandes agglomérations urbaines (17 millions d'habitants).

J. B.P.

(1) Taux annuel qu'on observerait si la mortalité était toute l'année la même que celle du mois considéré, c'est-à-dire 12 fois le nombre de décès du mois divisé par la population totale.

notoirement inférieurs au nombre de personnes qui perçoivent une retraite entre 60 et 65 ans; c'est que, là encore, beaucoup de ces « retraités » continuent de participer à la production.

Le gain en matière de taux d'activité, si la prise de retraite était retardée de la façon ci-dessus évoquée, serait faible : le taux serait alors de 42,4 % pour les deux sexes au lieu de 41,07, de 28,50 % au lieu de 27,9 pour les femmes, de 57 % au lieu de 54,91 pour les hommes.

Le rapprochement entre ces chiffres et ceux concernant un abaissement effectif de l'âge de la retraite montre en quoi ces problèmes ont plus d'importance sur le plan financier des transferts de ressources, que sur celui de la quantité de travail disponible; en réalité, l'abaissement de l'âge de la retraite sans augmentation du montant de celle-ci, ne serait pas suivi d'une réduction proportionnelle du nombre des actifs, mais du cumul parmi un nombre plus élevé de personnes, d'une retraite et d'un revenu d'activité, et il s'ensuivrait un prélèvement plus élevé sur les ressources des actifs.

P. L.